

## L'année 2012 sauvée par les campings l'été et par les hôtels l'hiver

**En 2012, Rhône-Alpes a totalisé 27 millions de nuitées dans les hôtels et dans les campings. L'évolution par rapport à 2011 est bien plus forte dans les campings (+ 2,9 %) que dans l'hôtellerie (+ 0,1 %). La clientèle étrangère, venue en plus grand nombre, profite aussi bien aux campings qu'aux hôtels, mais elle permet surtout de limiter la baisse de la fréquentation dans les hôtels. L'année 2012 se caractérise par une très bonne saison d'été en camping, morose en hôtellerie, et une saison d'hiver plutôt bénéfique à l'hôtellerie, quel que soit le lieu en Rhône-Alpes.**

Sur l'ensemble de l'année 2012, avec 18,1 millions de nuitées hôtelières, Rhône-Alpes se place en 3<sup>e</sup> position des régions françaises derrière l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. **Si au niveau national la fréquentation stagne, celle de Rhône-Alpes augmente très légèrement (+ 0,1 %)**, comparable à celle de l'Île-de-France (+ 0,3 %), mais inférieure à celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 2,2 %).

Cette évolution positive ne s'explique que par l'arrivée de touristes étrangers en plus grand nombre (+ 3,5 %) et des nuitées induites (+ 4,6 %). Les pays de résidence les plus

représentés sont le Royaume-Uni (21 % des nuitées étrangères) et la Belgique (13 %). Cette année, les touristes en provenance de ces pays sont venus encore plus nombreux que l'an dernier : + 12,5 % pour les Anglais, pour 8,8 % de nuitées supplémentaires et + 2,5 % pour les Belges, pour 4,5 % de nuitées en plus.

Les touristes étrangers choisissent davantage les hôtels indépendants, d'où une augmentation du nombre de nuitées étrangères de + 5,1 %, permettant d'enrayer la baisse des nuitées. Même si la part des nuitées étrangères ne représente qu'un quart de l'ensemble, c'est grâce à elle que le nombre total de nuitées progresse de + 1 % pour ce type d'hôtel. Le taux d'occupation des hôtels indépendants (53,3 %) baisse faiblement (- 0,3 point).

En revanche, la fréquentation baisse dans les hôtels de chaîne (- 0,8 %) où, dans le même temps, l'offre augmente de + 4,2 %. Ainsi, le taux d'occupation diminue de 2,7 points, passant de 64,7 % à 62 %. C'est dans ce type d'établissement que l'offre, en nombre de chambres, a le plus augmenté ; elle représente dorénavant 41 % de l'ensemble, alors que seuls 18 % des établissements sont de type "hôtels de chaîne".

Le tourisme en Rhône-Alpes porte sur deux saisons, été et hiver ; la première représente 48 % des nuitées des dix mois constituant ces deux saisons. En 2012, la saison d'hiver (de décembre 2011 à avril 2012) a été bien meilleure que la saison d'été (de mai 2012 à septembre 2012) : les nuitées hivernales ont progressé de + 3 %, davantage grâce aux touristes étrangers qu'aux Français (+ 4,2 % contre + 2,6 %) ; en été, elles ont baissé de - 2,4 %, notamment en raison de la chute du nombre de nuitées françaises (- 3,8 %) alors que les nuitées étrangères augmentaient de + 2,3 %.

En hiver, la hausse des nuitées a profité à l'ensemble des départements de la région, mais plus particulièrement aux départements alpins. En été, seul le Rhône et dans une moindre mesure l'Ain, ont enregistré des résultats positifs, sans permettre toutefois de juguler la baisse d'ensemble.

### Le Rhône devient le premier département rhonalpin en termes de fréquentation hôtelière

#### Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels de Rhône-Alpes par département

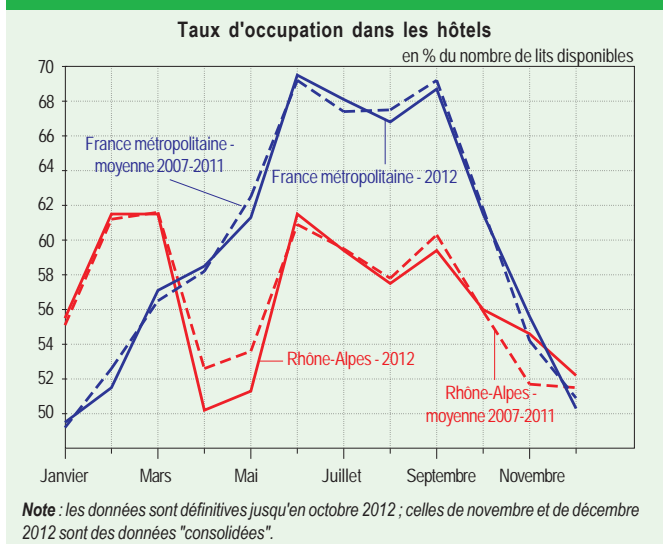
	Nuitées 2012 en milliers	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle moyenne sur 5 ans en % (*)	Part des nuitées effectuées en 2012 par une clientèle étrangère en %
Ain	1 097	6,5	0,6	22,6
Ardèche	519	0,2	0,0	15,5
Drôme	1 093	- 2,9	- 1,1	19,5
Isère	2 259	- 0,7	- 0,3	20,8
Loire	756	- 2,5	- 1,0	10,1
Rhône	4 604	3,2	0,6	21,3
Savoie	3 343	0,5	- 1,5	33,8
Haute-Savoie	4 392	- 3,0	0,6	31,7
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>18 063</b>	<b>0,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>25,4</b>

**Note :** Les données sont définitives jusqu'en octobre 2012 ; celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées".

(\*) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Source : Insee, DGCIS, partenaires régionaux

Une particularité rhônalpine : une saisonnalité très marquée



Sur l'année 2012, le Rhône est le département le plus attractif en termes de fréquentation hôtelière ; il enregistre 4,6 millions de nuitées, soit plus d'un quart de la fréquentation régionale, en hausse de + 3,4 %. La part de la clientèle d'affaires a progressé de 2 points ; elle atteint 67 %, bien supérieure à celle de la région (44 %). Avec l'Ain (+ 6,8 % de nuitées), ce sont les deux départements qui expliquent l'augmentation, certes faible, de la fréquentation.

Dans le même temps, la Drôme et la Haute-Savoie ont perdu le plus de fréquentation, respectivement - 2,9 % et - 3,0 %.

**La fréquentation totale des campings de la région poursuit sa progression depuis 2007**, passant de 7,5 millions de nuitées à 8,9 millions en 2012. Par rapport à 2011, l'augmentation est de + 2,9 % alors que pour l'ensemble du territoire métropolitain, on constate une baisse de - 1 %. Comme l'an dernier, l'évolution provient de la hausse conjuguée de la fréquentation sur emplacements nus (+ 1,9 %) et plus encore de celle relative aux emplacements équipés (mobil homes, chalets en bois,...) qui progresse de + 4,8 %.

Pendant la saison estivale, ce sont 1,7 million de touristes qui sont venus dans les campings de Rhône-Alpes dont 42 % de touristes étrangers. Les arrivées ont augmenté de + 3,1 % par rapport à 2011. Cela est dû aussi bien aux touristes français (+ 3,0 %) qu'aux touristes étrangers (+ 3,2 %). En moyenne, ces derniers séjournent plus longtemps que les Français, 5,5 jours contre 4,9. Le volume de nuitées étrangères s'élève à 4 millions, représentant 45 % des nuitées totales, en augmentation de + 5,1 % par rapport à la saison 2011. Les Néerlandais sont toujours les campeurs étrangers les plus nombreux en Rhône-Alpes (63 % du total des campeurs étrangers).

Le nombre de leurs arrivées augmente de + 2,8 %, un peu moins que la moyenne des étrangers. La durée moyenne de leur séjour s'allonge, passant, entre 2011 et 2012, de 6,3 à 6,4 jours ; par conséquent, le volume de nuitées est en hausse de + 5,8 %. Dans l'ensemble, seuls les touristes britanniques et espagnols sont venus moins nombreux dans les campings de Rhône-Alpes.

Globalement, la saison estivale s'est bien déroulée en Rhône-Alpes. Les départements savoyards, qui avaient subi une baisse de fréquentation en 2011 en raison du mauvais temps, ont vu leur fréquentation augmenter de + 4,8 % pour la Savoie et de + 4,4 % pour la Haute-Savoie, sans toutefois retrouver le niveau de 2010. Parmi les départements méridionaux, l'Ardèche, dont les nuitées représentent 42 % du total régional, continue sa progression (+ 1,8 %) pour atteindre 3,7 millions de nuitées. La Drôme connaît la plus forte évolution sur ces 5 dernières années, + 6,3 % par an en moyenne. En revanche, le Rhône et la Loire, départements déjà peu concernés par cette activité, ont connu les plus fortes baisses, avec respectivement - 5,6 % et - 10,8 %.

En 2012, le mois de mai a profité de la présence de plusieurs jours fériés, ceci se traduisant par une hausse de + 49,2 % de la fréquentation des campings. Cette évolution positive est réalisée au détriment du mois de juin, qui, contrairement à 2011, ne comptait cette année aucun jour férié (- 13,8 %). C'est en août que la fréquentation a été la plus importante, 3,6 millions de nuitées, en hausse de + 4,6 % par rapport à août 2011.

Sur 5 ans, la fréquentation augmente dans tous les départements

Évolution du nombre de nuitées dans les campings de Rhône-Alpes par département

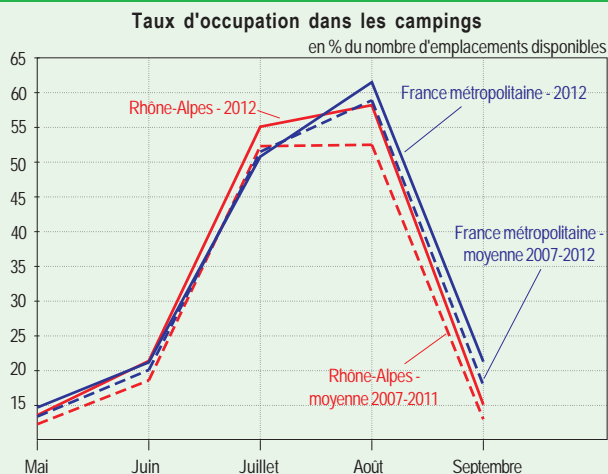
	Nuitées 2012 en milliers	Évolution sur 1 an en %	Évolution moyenne annuelle sur 5 ans en % (*)	Part des nuitées effectuées en 2012 en %	
				par une clientèle étrangère	sur emplacements locaux
Ain	476	7,0	3,9	51,4	28,2
Ardèche	3 744	1,8	3,1	42,2	40,7
Drôme	1 505	5,4	6,3	53,1	32,6
Isère	833	0,1	3,5	50,5	31,6
Loire	91	-10,8	1,6	35,6	22,1
Rhône	169	-5,6	3,3	48,4	32,9
Savoie	681	4,8	1,4	32,9	20,7
Haute-Savoie	1 435	4,4	3,4	41,7	28,7
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>8 935</b>	<b>2,9</b>	<b>3,6</b>	<b>44,6</b>	<b>34,0</b>
France métropolitaine	105 682	-1,0	1,6	33,6	44,6

**Note :** données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(\*) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Source : Insee, DGCI, partenaires régionaux

## Des campings bien remplis en 2012



Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux

Le taux d'occupation de ce mois est le plus fort de la saison pour atteindre 58,2 %. Il atteint 64,1 % dans les campings 3 et 4 étoiles et culmine à 88,8 % sur les emplacements équipés de ces mêmes catégories.

De manière générale, les campeurs choisissent de plus en plus fréquemment des campings offrant des emplacements équipés : la fréquentation y a augmenté de + 54 % en 6 ans ; parallèlement, l'offre a suivi, avec une hausse de + 38 %. Ces emplacements représentent dorénavant un cinquième de l'offre et plus du tiers de la fréquentation. Même si la fréquentation étrangère augmente sur ce type d'offre, les nuitées en emplacements équipés ne représentent que 23 % pour cette clientèle. Pour la clientèle française, elles atteignent 43 %.

L'offre touristique propose également d'autres types d'hébergements tels que les villages-vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse, les résidences de tourisme...

En 2012, les nuitées passées dans ces autres

### Note concernant la nouvelle homologation des hôtels et des campings

Un nouveau classement des hôtels et campings est intervenu en juillet 2009. Les établissements ont eu 3 ans pour se mettre aux normes et demander leur nouvelle homologation.

Le champ de nos enquêtes a donc fait cohabiter, au cours de cette période, des établissements ayant obtenu leur nouvelle homologation avec ceux ne l'ayant pas demandée.

Par conséquent, ceci ne nous permet pas de comparer, d'une année à l'autre, les données par catégorie d'étoiles des hôtels et des campings.

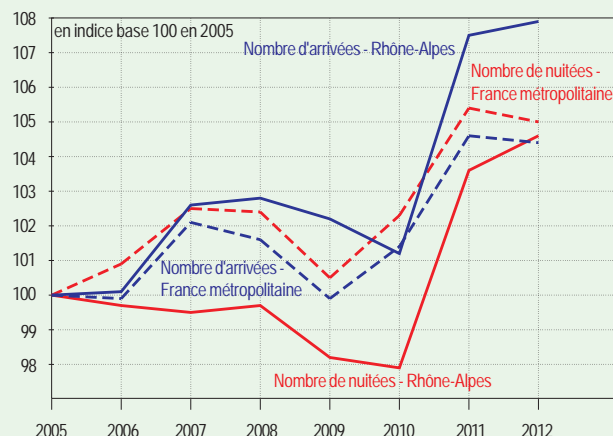
hébergements représentent, en Rhône-Alpes, 21,7 millions de nuitées dont 77 % sont en résidence de tourisme ou hôtelière de chaîne. L'augmentation de la fréquentation par rapport à 2011 est d'environ + 2,7 % (résultats encore provisoires pour les mois de novembre et décembre 2012), grâce aux résidences de tourisme (+ 4,3 %) alors que la fréquentation baisse de - 1,3 % dans les villages de vacances et les maisons familiales et chute de - 7,2 % en auberges de jeunesse, centres sportifs ou centres internationaux de séjour.

La fréquentation augmente fortement dans tous les départements, sauf en Savoie, département représentant 57 % des nuitées régionales, où elle baisse de - 0,3 % ; cela explique l'augmentation générale modérée de + 2,7 %.

Mireille Bel, Insee Rhône-Alpes

## Une hausse de la fréquentation dans les hôtels et les campings

### Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et les campings



Note : les données sur l'hôtellerie sont définitives jusqu'en octobre 2012 ; celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". Les données 2012 sur les campings sont définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee, DGCS, partenaires régionaux

## Pour comprendre les résultats

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée mensuellement auprès des hôtels classés tourisme (0 à 5 étoiles) de France métropolitaine et des hôtels de chaîne non classés. En Rhône-Alpes, il s'agit d'une enquête par sondage.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée mensuellement de mai à septembre auprès des campings classés tourisme (1 à 5 étoiles) et possédant au moins un emplacement de passage. Cette enquête est exhaustive.

## Pour en savoir plus

Pour des données conjoncturelles sur le tourisme, voir sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=conjoncture/hotelier.htm>

Ou pour des données structurelles à l'adresse suivante :

[http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=13&sous\\_theme=5&nivgeo=8](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=13&sous_theme=5&nivgeo=8)